

La biomasse :  
une énergie 100%  
renouvelable



Chauffage urbain  
l'énergie durable

**CONTACTS**

raccordement-chauffageurbain@uem-metz.fr

**UEM**

2, place du Pontiffroy - BP 20129  
57014 METZ CEDEX 01  
Tél. 03 87 34 44 44  
www.uem-metz.fr



Le réseau de chauffage urbain est alimenté par le site de Metz-Chambière, dont la principale source d'énergie est la biomasse.

L'utilisation de cette dernière permet de valoriser une filière 100% renouvelable et locale.

La biomasse utilisée provient à :

- 68% de plaquettes issues de l'exploitation forestière de la région (dans un rayon de 100 km maximum),
- 20% de bois de récupération propres issus de centres de tri des déchets,
- 12% d'écorces et de résidus de scieries.

Photo Communication • Crédits photos : UEM Rémi Villegri - Adobe Stock



7 ATOUTS  
POUR FAIRE LE BON CHOIX !

Chauffage  
urbain :  
l'énergie  
renouvelable  
se déploie  
dans votre  
quartier



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

# Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?

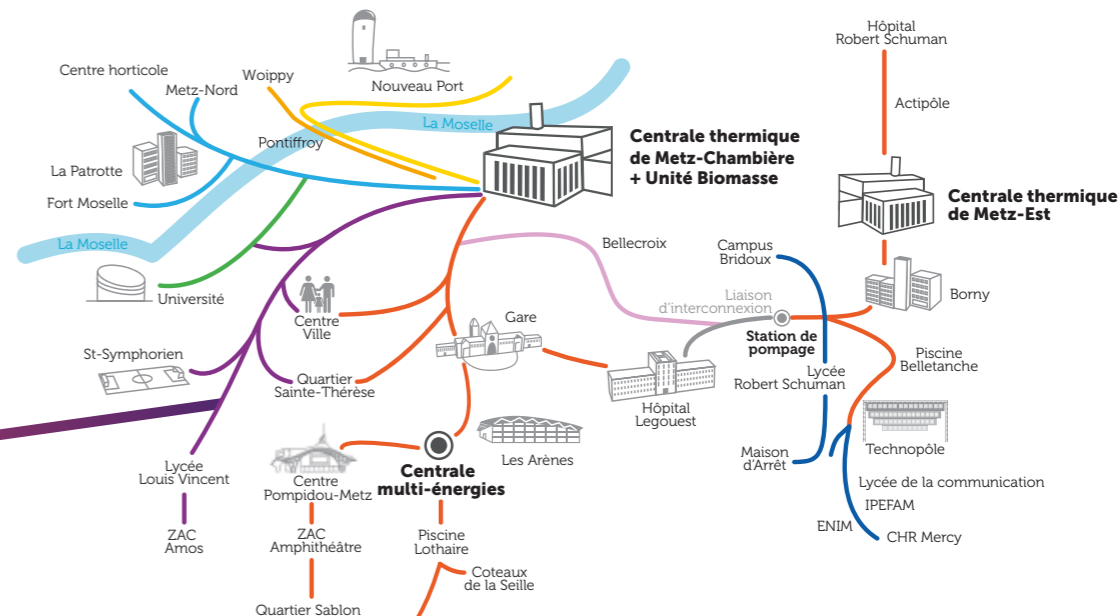
Dans un réseau de chaleur, cette dernière est produite dans une ou plusieurs unités de production ou chaufferies. Elle est acheminée sous forme d'eau chaude jusqu'aux bâtiments desservis par des canalisations isolées et enterrées sous la chaussée, préservant ainsi l'environnement. Chaque bâtiment raccordé dispose d'un point de livraison de chaleur, appelé sous-station. L'échangeur de chaleur y assure le transfert de la chaleur vers le bâtiment, dans les radiateurs et les robinets.



## Le réseau de Metz-Métropole

Le réseau de chauffage urbain de Metz-Métropole, exploité par UEM, s'étend sur plus de **115 kms** et constitue une référence au niveau national, avec l'utilisation de plus de 65% d'énergies renouvelables. Il dessert de nombreux quartiers de Metz et **alimente l'équivalent de 40 000 logements de type F3, des bâtiments tertiaires, des équipements sportifs ou encore culturels.**

Reconnu pour sa performance économique et environnementale, le réseau se déploie rapidement et permet aujourd'hui à de nombreux immeubles de pouvoir bénéficier d'une **alimentation en chauffage et eau chaude sanitaire aux meilleures conditions.**



# 7 atouts plébiscités



## LES BIENFAITS POUR L'ENVIRONNEMENT : MOINS D'ÉNERGIES FOSSILES, PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Grâce à la centrale **biomasse de Metz-Chambière** et en exploitant la vapeur d'eau issue de l'usine d'incinération de déchets, le réseau est aujourd'hui alimenté par **plus de 65% d'énergies renouvelables**. Il offre ainsi **un bilan carbone particulièrement bas**. Ce sont ainsi plus de 57 000 tonnes de CO<sub>2</sub> d'origine fossile qui sont économisées chaque année, soit l'équivalent de 20 000 véhicules parcourant chacun 15 000 km/an !

## UN CHOIX 100 % GAGNANT POUR LA QUALITÉ DE L'AIR !

Les centrales de chauffe d'UEM, réglementées et surveillées en permanence, sont bien moins polluantes que des milliers de petites chaudières.

Grâce à leur taille, qui permet un meilleur rendement de combustion, et l'utilisation d'énergies renouvelables, **ces installations génèrent de très faibles rejets** (poussières, CO<sub>2</sub>,...) par rapport à des installations de chauffage classique. Optimisant la gestion des énergies, le réseau de chauffage urbain est un outil au service du **développement durable** et contribue à lutter contre l'effet de serre.

## LES AVANTAGES PRATIQUES : PAS DE CHAUDIÈRE ET DU CONFORT

Dans un bâtiment raccordé au réseau de chaleur, **plus besoin de chaudière !** Celle-ci laisse la place à un simple **échangeur de chaleur appelé sous-station**. Les propriétaires n'ont donc plus de frais d'entretien de chaudière.

En revanche, l'utilisateur final garde toujours la main pour arrêter ou mettre en route son chauffage s'il le souhaite.



## UNE SÉCURITÉ GARANTIE

L'absence de chaudières dans les immeubles garantit aux occupants des bâtiments raccordés **sécurité et tranquillité**. La saison de chauffe est sereine et la gestion s'en trouve complètement facilitée.

## UN AVANTAGE FINANCIER

Le raccordement à un réseau de chaleur permet de mutualiser les dépenses de chauffage. **Un réseau de chauffage urbain avec plus de 65% d'énergies renouvelables, bénéficie en outre d'une TVA à taux réduit** et les variations de ce type d'énergies sont bien moins importantes que celles des énergies fossiles. Selon l'étude 2018 du réseau Amorçe, les réseaux de chaleur vertueux représentent **le mode de chauffage le plus compétitif à long terme** (20 ans) : le coût global est inférieur d'au moins 15% comparé à une chaudière gaz collective à condensation.



## UNE FACTURATION CLAIRE ET SIMPLE

Pour le locataire, la facturation est très simple et individualisable. Elle comprend deux parts, une variable, et une fixe : la part variable (R1) correspond principalement à la fourniture de la quantité de chaleur livrée ; la part fixe (R2) est un abonnement qui permet de couvrir les charges fixes d'exploitation (amortissement et renouvellement des équipements, entretien...).

## ÊTRE PRÉSERVÉ DES VARIATIONS DU PRIX DES ÉNERGIES FOSSILES

Le réseau de chauffage urbain est **compétitif** et garantit une **stabilité des prix de vente** aux usagers, du fait de la diversité des combustibles utilisés et de la part d'énergies renouvelables. Ce mix d'approvisionnement essentiellement local permet, en cas de flambée des cours d'une énergie, de compenser avec une autre. Le réseau de chaleur urbain de Metz Métropole est principalement approvisionné par des **énergies renouvelables locales**, et n'est que peu exposé aux variations du prix des combustibles.

# Comment se raccorder ?

## VOUS ÊTES SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ ?

Il suffit de nous contacter pour demander **une offre personnalisée de raccordement**, le phasage et les conditions d'alimentation. Un chargé d'affaire viendra sur place pour évaluer le projet qui doit ensuite être présenté lors d'une Assemblée Générale du Syndic et voté à la majorité. UEM vous accompagne bien entendu tout au long de cette phase.

**Quelle que soit votre situation, interrogez-nous !**  
La transmission du devis est rapide et vous pouvez profiter, sous certaines conditions, d'un droit de raccordement gratuit.



**La propriété ou copropriété s'inscrit dans une phase de rénovation ?**

UEM vous accompagne et peut également vous faire bénéficier d'aides à la rénovation dans le cadre du dispositif de certificats d'économies d'énergie.



## Les phases d'un raccordement



Demander une offre personnalisée

### Accord sur l'offre

Si immeuble collectif, demander l'accord de la copropriété en AG (à la majorité)



OFFRE

Visite sur site



### Phase de travaux

(raccordement, suppression des équipements de chauffage individuels)

MISE EN SERVICE

